

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BENIN
(ProCaR)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU MARAICHAGE
(PADMAR)



**CONVENTION CADRE D'EXÉCUTION AVEC UN PARTENAIRE
PRIVILEGIÉ
POUR L'APPUI TECHNIQUE AU TITRE DE DE LA PERIODE 2018-2019**

N° 069 /2018/ProCaR/PADMAR/C/RAF/Ch-PADMAR/RDFM/RPM

ETABLIE

ENTRE

**LE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU MARAICHAGE (PADMAR)
DU PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL
AU BENIN (ProCaR)**

05 B.P. 504 Cotonou
Tél. (00229) 21352261
Fax : (00229) 21352263
E-mail : procarbenin@gmail.com

ET

**LA PLATEFORME NATIONALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES
ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU BENIN (PNOPPA-BENIN)**

02 B.P. 709 Cotonou
Tél. (229) 21377288/97382318
E-mail : pnoppa_benin@yahoo.fr

7

CONVENTION D'EXÉCUTION AVEC UN PARTENAIRE PRIVILEGIÉ ETABLIE ENTRE LE PADMAR/ProCaR ET LA PNOPPA-BENIN

VU l'accord de financement composé du prêt FIDA n° 2000001452-BJ - entre l'Etat béninois et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ; l'OFID et l'ASAP portant financement du Projet d'Appui au Développement du Maraichage (PADMAR) au Bénin.

CONSIDÉRANT l'objectif général du PADMAR qui est de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté rurale dans la zone d'intervention du Projet ;

CONSIDÉRANT de façon plus spécifique que :

- Les acteurs de la filière nouent des partenariats professionnels qui valorisent mieux leurs produits sur des marchés nationaux, régionaux et internationaux ;
- Les infrastructures qui augmentent la valeur ajoutée et facilitent l'accès aux marchés sont mises en place et leur résilience est garantie ;
- Les exploitants maraîchers ont accès sécurisé et durable à l'eau et au foncier ;
- Les exploitants maraîchers accroissent la productivité et la production des cultures maraîchères dans un contexte de changement climatique ;

CONSIDÉRANT les missions et attributions de la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (PNOPPA-BENIN) qui consistent à assurer avec ses réseaux membres, les fonctions de représentation et d'appui à l'organisation des acteurs ;

CONSIDÉRANT l'expertise avérée de la PNOPPA et de ses réseaux membres en tant que structures d'appui notamment en matière de : (i) plaidoyer ; (ii) structuration ; (iii) fourniture de services économiques ; (iv) conseil agricole et formation professionnelle ; (v) genre et entrepreneuriat agricole des jeunes ; et (vi) communication et gestion.

CONSIDÉRANT que la Coordination du PADMAR/ProCaR a marqué son accord sur le contenu de la convention (y compris son montant et les modalités de paiement) et que la PNOPPA-BENIN s'engage à la mettre en œuvre avec professionnalisme et diligence ;

CONSIDÉRANT qu'une coopération efficace et utile entre le PADMAR/ProCaR et la PNOPPA-BENIN permettra un meilleur encadrement et un suivi efficace des OP maraîchères et des acteurs en amont et en aval de la production pour les rendre plus performantes et garantir la durabilité des actions du projet ;



Handwritten signatures in blue ink and a small box containing the number 2.

ATTENDU que le PADMAR souhaite que la PNOPPA-BENIN lui apporte les services visés ci-après à l'article 3 "Objet de la convention Cadre" ;

ATTENDU que la PNOPPA-BENIN accepte de fournir lesdits services ;

VU l'avis de non objection du FIDA sur la présente convention, en date du 12/11/2018 ;

Il a été conclu une convention de partenariat dont les dispositions sont les suivantes :

Entre

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) du Programme Cadre des Interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR) ; 05 BP 504 Cotonou ; Tél : 21 35 22 61 ; Fax : 21 35 22 63, E-mail : procarbenin@gmail.com; sis à Godomey-Agonkanmey, route de IITA, agissant au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage, désigné au présent marché sous le vocable « **LE COMMANDITAIRE** », représentée par le Coordonnateur du Programme, Monsieur **Sikirou OLOULOTAN** ;

D'une part ;

Et

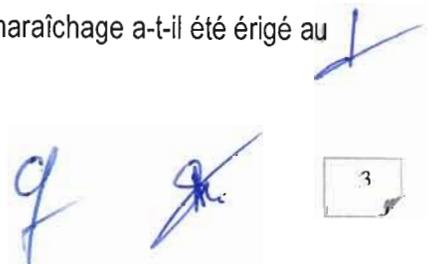
La Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin « PNOPPA-Bénin » dont le siège est à Cotonou (Akpakpa), République du Bénin ; Tél. (00229) 21377288/97382318, E-mail : pnoppa_benin@yahoo.fr ; ci-après dénommé « **LE PARTENAIRE** », représentée par son Président, Monsieur **Léopold LOKOSSOU** ;

D'autre part.

DISPOSITIONS

Article 1 : Contexte et justification du partenariat

Depuis 1991, le Gouvernement de la République du Bénin s'est engagé à travers la lettre de déclaration de politique de développement rural, à garantir la sécurité alimentaire notamment dans les zones rurales à risque et dans les zones périurbaines en développant les productions maraîchères. Cette volonté réaffirmée en 1998 et en 2000 à travers le Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural (SDDAR) a été actualisée en 2011 avec l'avènement du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA, 2011). Ce dernier a été évalué et actualisé en 2017 et devenu Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) qui constitue aujourd'hui le cadre global de développement des filières agricoles en général et du maraîchage en particulier. Aussi, le maraîchage a-t-il été érigé au



Three handwritten signatures in blue ink are visible. To the right of the signatures is a small rectangular box containing the number '3'.

rang des neuf (09) filières phares du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) qui bénéficieront d'investissements massifs.

Le défi du PSDSA est d'accroître la production et la productivité maraîchères pour : i) satisfaire aussi bien la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations béninoises que la demande intérieure ; ii) accroître les exportations des produits maraîchers dans les grandes métropoles de la sous-région et ; iii) rehausser la contribution des producteurs béninois aux échanges transfrontaliers. Ainsi, le Gouvernement a soumis au FIDA la requête pour le financement du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR). Les cultures maraîchères promues par le PADMAR sont : **Tomate, Piment, Oignon, Gombo, Amarante, Grande Morelle, Crinclin, Tchiayo, Carotte, Choux.**

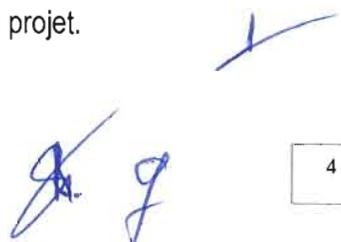
Conformément aux indications du document de conception du PADMAR et dans le souci d'accompagner efficacement les acteurs du maraîchage dans le processus d'organisation, de structuration, et d'animation des acteurs, des séances de réflexions et d'échanges ont été menées entre le PADMAR et, la PNOPPA-Bénin et ses délégués pour l'élaboration de la convention devant lier les deux structures. Ces réflexions ont permis de :

- (i) Préciser le dispositif d'encadrement à déployer par le partenaire pour la période allant de septembre 2018 à août 2019 ;
- (ii) Définir les attributions du partenaire pour cette période ; et
- (iii) Conclure les modalités de mise en œuvre conséquente.

La présente convention avec la PNOPPA-BENIN, d'une durée d'un (01) an, allant **du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019**, découle de cette négociation. Les indicateurs des résultats attendus de la présente convention seront évalués au terme des six (06) premiers mois de mise en œuvre afin de faire des réajustements éventuels et décider de sa poursuite ou non. **Les émoluments à verser au partenaire dépendront du résultat desdites évaluations. Aussi, des missions de supervision se feront conjointement par l'équipe du projet et les Responsables de la PNOPPA-BENIN ou de toutes autres OP impliquées dans la mise en œuvre ou le suivi des activités.**

Article 2 : Objet de la convention

2.1. La présente convention de partenariat s'inscrit dans le cadre du développement de la filière maraîchère au Bénin et définit les clauses du partenariat stratégique spécifique entre la **PNOPPA-Bénin et le PADMAR/ProCaR** pour la mise en œuvre des composantes du projet.



Handwritten signatures in blue ink, including a large checkmark and several initials.

2.2. Ce partenariat permet au PADMAR de bénéficier de l'expérience de la **PNOPPA-Bénin** dans (i) la structuration des acteurs de la filière maraîchère ; (ii) le Renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations ; (iii) la Facilitation à l'accès au marché des produits et sous-produits maraîchers ; (iv) l'animation du dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière.

2.3. La **PNOPPA-Bénin** travaillera en étroite collaboration et en parfaite synergie avec les autres OP Fautières ciblées, notamment la FeNOMa-Bénin, la FUPRO-Bénin et l'AnaF-Bénin, les structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PADMAR.

2.4. La présente convention cadre définit un cadre institutionnel de partenariat stratégique spécifique à la mise en œuvre de la composante 1 (Valorisation et mise en marché), de la composante 2 (Amélioration de la productivité et de la production) et de la composante 3 (Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs) du projet PADMAR.

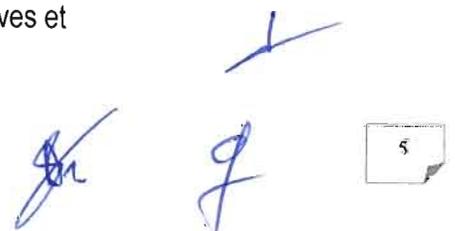
2.5. La présente convention-cadre de partenariat est complétée par les documents ci-après :

- Le document du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) ;
- La liste des départements et des Communes de concentration de l'intervention du PADMAR ; tel qu'indiqué dans le document du projet ;
- Le Manuel des opérations du projet et la stratégie, genre, jeunes et ciblage ;
- La proposition technique et le plan d'action (précisant la méthodologie de mise en œuvre, les indicateurs de résultats ainsi que la planification des activités) et le budget détaillé validés de commun accord, préalables à l'exécution des activités retenues ;

2.6. Les parties signataires s'engagent à s'approprier tous ces documents ;

2.7. La mise en œuvre de la présente convention-cadre de partenariat pourrait faire l'objet d'un avenant écrit, s'il en était nécessaire et dûment justifié, sur accord des deux parties qui en décident de la pertinence, en se basant sur des modifications éventuelles du plan opérationnel du PADMAR/ProCaR. L'avenant qui devra être écrit, précisera les informations minima suivantes :

- Les objectifs opérationnels actualisés ;
- Les résultats opérationnels et effets attendus actualisés ;
- Les indicateurs de résultats escomptés ;
- Les activités programmées ;
- Les différents acteurs impliqués et leurs responsabilités respectives et
- Le budget.



Handwritten signatures in blue ink are visible at the bottom right of the page. To the right of the signatures is a small rectangular box containing the number 5.

Article 3 : Résultats attendus de la présente convention

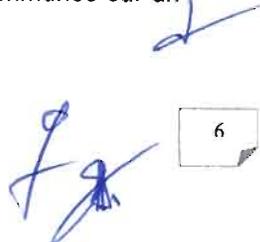
Au terme de l'appui technique de la **PNOPPA-Bénin** au titre de la période allant du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019, il est attendu, des appuis à toutes actions d'organisation, de structuration et d'animation des cadres de concertation des acteurs de la filière prévues dans le PTBA 2018 du PADMAR. A cet effet, il est attendu les résultats ci-dessous :

- ✓ Piloter l'étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin, avec un focus sur la zone d'intervention du PADMAR ;
- ✓ Accompagner la structuration des acteurs de la filière maraîchère et le bon fonctionnement des organisations de maraîchers dans les 27 Communes et les 7 départements du projet ;
Accompagner la structuration et le fonctionnement de 07 tables filières dans les sept (07) départements de la ZIP ;
- ✓ Accompagner la structuration des acteurs au sein de la famille des commerçants : 07 Collèges des commerçant(e)s y compris les grossistes de Cotonou et autres ;
- ✓ Accompagner la structuration des acteurs au sein de la famille des transformateurs : 07 Collèges des transformateurs (trices) ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs et de leurs organisations à travers leurs dispositifs d'accompagnement : 03 thématiques développées ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs pour un meilleur accès aux innovations, aux intrants, au marché, au foncier : 04 thématiques développées ;
- ✓ Faciliter l'accès au marché et à un prix rémunérateur des produits et sous-produits maraîchers : au moins 02 mécanismes de clusters maraîchers sont mis en place et fonctionnels. ;
- ✓ Animer le dialogue politique sur cinq (05) thématiques prioritaires de la filière.

- ✓ Assurer et suivre le fonctionnement des OPA maraîchères : 08 OPA sont fonctionnelles.

Article 4 : Zone d'intervention et groupes cibles visés par la convention cadre

4.1. Le PADMAR est mis en œuvre dans les régions sud du Bénin et intervient dans sept (07) départements (le Mono, le Couffo, l'Atlantique, le Littoral, l'Ouémé, le Plateau et le Zou) sur les douze (12) que compte le pays. Dans ces 7 départements, le PADMAR intervient dans 27 Communes sur un



6

total de 44 que comptent les 7 départements. La liste des Communes concernées est jointe en annexe de la présente convention cadre.

La convention cadre sera mise en œuvre dans les Communes d'intervention du PADMAR en passant par le niveau département voir national pour la mise en place de l'interprofession.

4.2. Le groupe cible visé par la présente convention de partenariat est composé principalement des OP maraîchères (hommes, femmes, jeunes et ménages démunis) installés depuis les sites de production aménagés et de tous les acteurs intervenant en amont et en aval de la production maraîchère dans les Communes d'intervention du Projet PADMAR jusqu'au niveau départemental voir national.

Article 5 : Durée de la convention

5.1. La présente convention de partenariat est prévue pour une durée **de douze (12) mois allant du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019 ;**

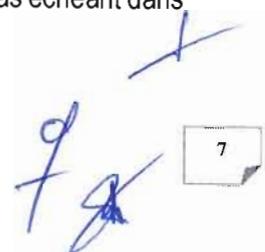
5.2. L'achèvement du PADMAR étant fixé en 2023, la présente convention représente le tout premier acte consacrant le partenariat du Projet avec les OP.

Article 6 : Engagements et responsabilités des parties dans la mise en œuvre de la convention

6.1. Engagements et responsabilités de la Plateforme Nationale des Organisations des Producteurs Agricoles (PNOPPA) :

Le Secrétariat Permanent de la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (PNOPPA-BENIN) en tant que partenaire stratégique de mise en œuvre, s'engage à :

- Mettre en œuvre les activités en collaboration avec les faitières impliquées (FUPRO-BENIN, FeNOMa-BENIN, ANAF-BENIN), objet de la présente convention dans le délai requis ;
- Respecter le planning de mise en œuvre des activités ;
- Responsabiliser ou mandater les faitières membres de la plateforme ciblées pour la mise en œuvre des activités selon leurs compétences respectives et ceci dans le respect de la subsidiarité ;
- Obtenir les résultats fixés dans le délai contractuel ;
- Collaborer en synergie avec les autres OP et les structures techniques du MAEP impliquées dans la mise en œuvre du PADMAR ;
- Respecter les clauses de la présente convention et des TdR des activités ;
- Faciliter le suivi et les évaluations avec le PADMAR, de la mise en œuvre des activités ;
- Transmettre au PADMAR les livrables (rapports d'avancement dont la périodicité est définie dans les TdR, rapports circonstanciés, rapport final) accompagnés des justificatifs le cas échéant dans les délais fixés et



Handwritten signatures in blue ink are visible in the bottom right corner of the page. To the right of the signatures is a small rectangular box containing the number 7.

- Veiller au respect des critères de ciblage du PADMAR.

6.2. Engagements et responsabilités du PADMAR

Le PADMAR s'engage à :

- Mettre à la disposition du partenaire, conformément aux dispositions contractuelles et des procédures administratives et financières du ProCaR, les moyens nécessaires prévus pour la réalisation des activités ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des activités et
- Evaluer, en liaison avec la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (PNOPPA-BENIN), les résultats issus des activités dudit partenariat.

Article 7 : Comité de concertation et de suivi

7.1. Il est mis en place un comité bipartite de suivi des activités entrant dans le cadre de la présente convention avec l'implication des autres faitières participant à la mise en œuvre.

7.2. Ce comité a pour rôle d'organiser des missions conjointes périodiques (au moins une fois avant la fin de chaque activité) de suivi des activités ainsi que des séances de concertation régulières sur l'état d'avancement du partenariat. Les rapports desdites missions et séances de concertations seront rendus disponibles aux acteurs directs de la mise en œuvre des activités du PADMAR ainsi qu'au MAEP (DPP) et partagés avec le FIDA.

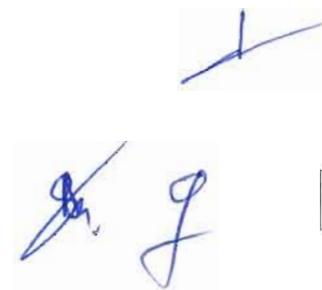
7.3. Ce comité est constitué de :

Membres du comité pour le PADMAR /ProCaR

- 1- Responsable Développement Filière Maraîchère du PADMAR ;
- 2- Chargé de Suivi-Evaluation du PADMAR ;
- 3- Responsable Unité Régionale d'Appui Sud (RURA) Sud et
- 4- Responsable Genre, Jeunes et Ciblage (RGJC) du ProCaR.

Membres du comité pour le partenaire de mise en œuvre :

1. Président NNOPPA-Bénin ou son représentant nommément désigné,
2. Président FUPRO-Bénin ou son représentant nommément désigné,
3. Directeur Exécutif de la FUPRO-Bénin
4. Présidente ANaF-Bénin ou son représentant nommément désigné,
5. Président FeNOMa-Bénin ou son représentant nommément désigné.



Handwritten signatures in blue ink, including a large signature at the top right and two smaller ones below it.

7.4. Un Comité de la supervision de la mise en œuvre de la présente convention est mis en place et est composé du DPP ou de son représentant, de la SGM ou de son représentant, du Coordonnateur du ProCaR et du Chef PADMAR.

Article 8 : Evaluation de la convention

8.1. A mi-parcours de la mise en œuvre du partenariat, une évaluation sera faite par le PADMAR (Chef projet, RSE, RDFM et RURA) et éventuellement réorientera certaines activités ;

8.2. Au terme de la mise en œuvre de la convention, une évaluation sera réalisée par un consultant externe désigné par le MAEP et le FIDA pour apprécier le niveau d'atteinte des résultats attendus des prestations de la Plateforme Nationale des Organisations des Producteurs Agricoles (PNOPPA). Les conclusions de ladite évaluation seront validées en atelier et ensuite diffusées en direction des différents acteurs concernés ainsi qu'au FIDA et au MAEP, Elle permettra d'apprécier l'efficacité globale de la PNOPPA-Bénin et la durabilité des activités. Cette évaluation devra intervenir au plus à un mois avant le terme de la convention.

8.3. Le rapport de ladite évaluation sera rendu disponible aux différents acteurs impliqués directement dans la mise en œuvre des activités du PADMAR ainsi qu'à la DPP/MAEP et au FIDA.

Article 9 : Coûts de l'appui de la PNOPPA-BENIN et modalités de paiement

9.1. Le coût global de la convention n'excèdera pas **trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions six cents seize mille quatre cents quarante-deux (399 616 442) FCFA** hors taxes conformément au détail estimatif du budget en annexe 3.

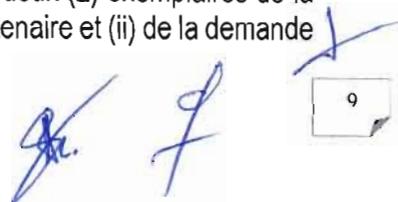
Les acquisitions/dotations éventuelles de matériels prévus dans le cadre de cette convention seront exécutées par le projet suivant les procédures en vigueur en la matière.

9.2. Les frais de l'appui technique seront libérés par le PADMAR/ProCaR suivant une grille standard des coûts de la présente convention.

9.3. Le montant de la présente convention sera versé par le PADMAR dans le compte libellé au nom de la PNOPPA/PADMAR n°0010141103549212.Ecobank-Cotonou

Les paiements seront effectués en trois (3) tranches :

- La première tranche de 49% du montant total de la convention - soit cent quatre-vingt-treize millions neuf cents quatre-vingt-quinze mille cinquante-et-un (193 995 051) francs CFA – et correspondant aux activités des six premiers mois tel que consigné dans le budget détaillé de l'annexe 4a), sera versée à la réception par le Commanditaire (i) de deux (2) exemplaires de la convention contresignés par un représentant dûment autorisé du Partenaire et (ii) de la demande



Three handwritten signatures in blue ink are visible. To the right, there is a small rectangular box containing the number '9'.

de règlement de fonds du montant correspondant et signé par le représentant dûment autorisé du Partenaire.

- La deuxième tranche de 41% du montant total de la convention – soit cent soixante-cinq millions trois cents soixante-dix-huit mille six cents quatre-vingt-onze (165 378 691) francs CFA – et correspondant aux activités du 7^{ème} au 10^{ème} mois de la convention tel que consigné dans le budget détaillé de l'annexe 4b) - sera versée sur présentation des pièces justificatives d'au moins 80% de la première tranche ainsi que du rapport technique correspondant aux activités réalisées et une évaluation à mi – parcours concluante (celle – ci devra intervenir au cours du 6^{ème} mois de mise en œuvre).
- La troisième tranche de 10% du montant total de la convention – soit quarante millions deux cents quarante-deux mille sept cents (40 242 700) francs CFA – et correspondant aux activités des deux dernier mois tel que consigné dans le budget détaillé de l'annexe 4c) – sera versée dès que le niveau de justification de l'ensemble des deux premières tranches aura atteint 90%, sur présentation des rapports techniques et financiers couvrant les activités correspondantes et suite à l'évaluation finale concluante de la mise en œuvre de la convention par un consultant externe désigné par le FIDA et le MAEP. Les conclusions de cette évaluation conditionneront le renouvellement de la convention.
- Le montant total de la convention devra être justifié avant la date de clôture de ladite convention.

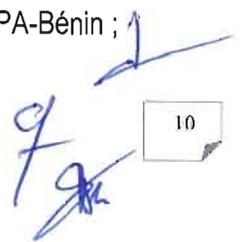
9.4. A l'issue de l'évaluation à mi-parcours des performances comprenant les aspects relatifs à : i) la qualité des rapports, ii) la qualité des prestations, iii) la présence effective sur le terrain, iv) la célérité dans le rapportage et dans la transmission de documents/informations, v) l'appréciation sur les résultats atteints, ...), le barème ci-après sera appliqué :

- a) Note supérieure ou égale (\geq) à 16/20 : lettre de félicitation et d'encouragement adressée à la PNOPPA-BENIN ;
- b) Note inférieure ($<$) à 16/20 et supérieure ou égale (\geq) à 14/20 : lettre pour attirer l'attention, adressée à la PNOPPA-BENIN ;
- c) Note inférieure ($<$) à 14/20 au terme de deux évaluations successives : redéfinition des termes du partenariat avec la PNOPPA-BENIN. En cas de récurrence, le contrat sera suspendu.

9.5. A la fin de chaque semestre, la PNOPPA-BENIN est notée sur la base du score d'évaluation semestrielle des indicateurs de résultats indiqués à l'article 3-1 plus haut (voir détails en annexe 1). L'objectif de l'évaluation est de faire prendre conscience aux opérateurs partenaires que le projet est dans une logique de gestion axée sur les résultats (GAR) ;

9.6. Au terme de l'évaluation annuelle, le même barème d'appréciation indiqué à l'article 9-4 sera appliqué sur la base de la note semestrielle obtenue par la PNOPPA-BENIN ;

9.7. Le ProCaR dispose d'un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date d'approbation des pièces justificatives par le Projet pour procéder au règlement des sommes dues à la PNOPPA-Bénin ;



Handwritten signature and a small box containing the number 10.

9.8. Moyens de paiement : Les paiements, libellés en Francs CFA, seront effectués par chèques ou virements bancaires sur le compte libellé au nom de la PNOPPA/PADMAR n°0010141103549212.Ecobank-Cotonou

Article 10 : Communication

Toute communication de quelque nature qu'elle soit (publicité, information, ...) relative aux activités, résultats et impacts réalisés ou obtenus dans le cadre de la présente convention, devra requérir l'accord préalable du Coordonnateur du ProCaR et fera explicitement mention de l'appui des bailleurs de fonds concernés.

Article 11 : Contentieux et droit applicable

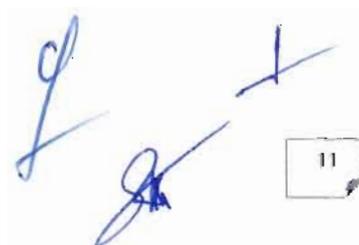
En cas de litige, les parties prenantes à la présente convention-cadre de partenariat s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable, et à envisager toutes les solutions pouvant conduire à ce règlement. A défaut d'un règlement à l'amiable, l'arbitrage des autorités du MAEP sera sollicité. Lorsque le différend persiste, le contentieux sera soumis à la juridiction d'Abomey-Calavi, compétente pour connaître du dossier.

Article 12 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties, des engagements inscrits dans la présente convention ou en cas de faibles performances après l'évaluation, le ProCaR peut saisir les autorités de tutelle pour une solution, à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'envoi d'une lettre avec accusé de réception de notification précisant les engagements non respectés. Si les résultats sont très insuffisants suite à une évaluation, le ProCaR peut d'office, interrompre le partenariat.

Article 13 : Modifications

Toute modification à la présente convention de partenariat, de quelque nature que ce soit, devra être faite par écrit et approuvée par les parties contractantes, puis y annexée.



Handwritten signatures in blue ink and a small box containing the number 11.

Article 14 : Entrée en vigueur

La présente convention-cadre de partenariat (qui jouit de la non objection du FIDA), établi en quatre (04) exemplaires originaux, dont chaque partie détient deux exemplaires, entre en vigueur dès sa signature par les parties contractantes.

Fait à Godomey, le 12/12/2018

Signatures des parties contractantes

Pour le PADMAR/ProCaR,
Le Coordonnateur du ProCaR



[Signature]

Sikireu OLOULOTAN

Pour la PNOPPA-BENIN,
Le Président



[Signature]

Leopold LOKOSSOU

DE: Gratine
20/12/18
Enregistré à Cotonou
No 18 Case 8836-153
Recu Gratine
l'inspecteur de l'Enregistrement



[Signature]

CODO TOAFODE
Audrey Lauretta Fifatin

ANNEXE



ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE SUR UN AN (à mesurer par semestre)

No	Objectifs/Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Cible	Barème (noté sur)	Grille d'Annotation
	OS1 : Accompagner la structuration des acteurs de la filière maraîchère	Tables filières fonctionnelles à l'horizon 2023				
1	Résultat 1 : Une étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin est disponible et ses résultats partagés	- 1 étude diagnostique - 1 atelier de validation	- Rapport - Compte rendu d'atelier	1	1	1 si étude disponible, ou 0 si rien
2	Résultat 2 : Les maraîchers sont structurés au niveau communal et départemental	- 27 Unions Communales des Coopératives de Maraîchers (UCCM) structurées/redynamisées - 07 Unions départementales des Maraîchers (UDM) structurées	- PV des AG constitutives - Rapports d'études - Rapports d'ateliers	27 7	2	- Nbre UCCM >= 17 : note = 2 - Nbre UCCM entre 16 et 10 note = 1 - Nbre UCCM <10, note = 0.
3	Résultat 3 : Les autres familles d'acteurs de la filière sont structurées au niveau départemental	- 07 organisations/collèges de commerçants structurés - 07 organisations / collèges de transformateurs structurés	-PV des AG constitutives - Rapports d'études - Rapports d'ateliers	7 7	2	- Nbre OC et OT >= 05 : note = 2 - Nbre OC et OT <05, note = 0
	Résultat 4 : Les acteurs animent la vie de la filière dans chaque département	7 tables filières/cadres de concertation fonctionnelles (le)s	- PV des AG constitutives - Rapports d'études - Rapports d'ateliers	7	2	- Nbre TF/CC fonct. >= 05 : note = 2 - Nbre TF et CC fonct <05 note = 0
	OS2 : Renforcer les capacités des acteurs et de leurs organisations	01 dispositif de renforcement de capacités en CEF et en CdG OP est opérationnel				
5	Résultat 5 : Les capacités techniques et de gestion d'exploitation maraîchère des acteurs, des maraîchers	- 27 plans communaux de renforcement capacités en Conseils Agricoles dédiés maraîchage disponibles	- Plans de formation Rapports d'activités	27	2	- Nbre PCR capacités >= 17 : note = 2 - Nbre

♀

	relais et des TSM sont renforcées	- 30% des maraîchers accompagnés ont amélioré leur revenu de 10%	- Rapport d'enquête	30%		PCR capacités entre Nbre PCR capacités entre 16 et 10, note = 1 - Nbre PCR capacités <10, note = 0
6	Résultat 6 : L'accès des acteurs maraîchers aux intrants de qualité est amélioré	1 mécanisme d'approvisionnement en intrants de qualité est mis en œuvre et est fonctionnel	- Mécanisme mis en place - Rapport de fonctionnement	1	2	- 1 si MA disponible, ou 0 si rien
7	Résultat 7 : Les capacités des Elus des organisations et des TSM sur la bonne gouvernance sont renforcées	50% des TSM, CM, UCCM, et UDM disposent des outils de gouvernance	Outils mis en place Rapports d'activités Rapport d'enquête	50%	2	- Si 50 % TSM, CM, UCCM et UDM disposent outils : note = 2 - Si 25 % TSM, CM, UCCM et UDM disposent outils : note = 1 - si < 25%, note = 0
	Résultat 8 : Les capacités des organisations maraîchères pour la fourniture de services aux membres sont renforcées	50% des membres ont bénéficié des services fournis par les OP 50% des organisations ont reçu au moins un renforcement des capacités	Rapport Matrice des services et les effets Rapport d'enquête	1 50% 50%	2	- Taux = 50% : note = 2 - Taux entre 50% et 25%, note = 1 - Taux <25%, note = 0
9	Résultat 9 : Le genre est pris en compte dans les interventions du projet	40% de femmes sont prises en compte 50% des jeunes bénéficient des appuis aux membres	Rapports de formation Rapport d'activités Dynamique de groupe lors des visites	40%	2	- Taux = 40% : note = 2 - Taux entre 40% et 20%, note = 1

						- Taux <20%, note = 0
	OS 3 : Faciliter l'accès au marché des produits et sous-produits maraîchers	Volumes commercialisés en groupe	Volumes vendus			
10	Résultat 10 : Des clusters maraîchers sont promus dans la ZIP	02 mécanismes de clusters maraîchers sont mis en place et fonctionnels.	Rapports d'activités	2	2	- si 02 Clusters existent : note = 2 - Sinon, note = 0
11	Résultat 11 : Des liens d'affaires entre maraîchers et autres acteurs économiques de la filière sont facilités à travers le développement d'un Système d'Information sur les Marchés	30 contrats d'affaires facilités et signés Le Système d'Information sur les Marchés (SIM) est opérationnel	Contrats Contrats formalisés Système d'information des marchés	30	3	- Nbre C.Affaires = 30 : note = 3 - Nbre C.Affaires entre 30 et 10 note = 1 - Nbre C. Affaires <10%, note = 0.
12	Résultat 12 : Les capacités des acteurs sur la mise en marché groupée de produits et sous-produits maraîchers sont renforcées	27 comités communaux de vente groupée opérationnels	Rapports de fonctionnement Mécanismes de warrantage fonctionnel, liens noués avec les IMF ou clients (contrats formels)	27	2	- Nbre CCVG = 27 : note = 2 - Nbre CCVG entre 27 et 10, note = 1 - Sinon note = 0
	OS4 : Le dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière est assuré	2 documents de plans de plaidoyer rédigés et opérationnels	Documents Rapports			
13	Résultat 13 : Une stratégie d'accès aux intrants (engrais pesticides, ...) spécifiques homologués est opérationnelle dans la ZIP : élaboration d'un document de plaidoyer	1 document de stratégie est disponible et mise en œuvre	Document de stratégie	1	2	- Si Doc Stratégie existe : note = 2 - sinon note 0
14	Résultat 14 : Un plan de plaidoyer de production locale et de distribution des semences certifiées maraîchères est mis en œuvre	1 plan de plaidoyer de production locale et de distribution des semences certifiées maraîchères est disponible et mis en œuvre	Document de plaidoyer	1	2	Si Plan Plaid. Existe : note = 1 - sinon note 0 -

15	Résultat 15 : La sécurisation foncière des sites maraîchers de la ZIP est assurée	Au moins, 75% des sites maraîchers du PADMAR disposent des documents officiels de sécurisation délivrés par les Autorités compétentes	Rapports	Nbre de sites à date	2	- Taux >= 60% : note = 2 - Taux entre 40% et 50%, note = 1 - Taux <40%, note = 0
	Total	.	.	.	30	.

J

2.2	R5 : L'accès des acteurs maraîchers aux intrants de qualité est amélioré																		
2.2.1	Appui à la mise en place d'un dispositif paysan de production/distribution semencière	FeNOMa																	
2.2.1.1	<i>Recensement des semenciers maraîchers dans les communes de la ZIP</i>	FeNOMa																	
2.2.1.2	<i>Organisation une séance de concertation et de diagnostic avec les maraîchers semenciers de la ZIP pour l'élaboration de leur plan de renforcement de capacités techniques et matérielles</i>	FeNOMa																	
2.3	R6 : Les capacités des Elus des organisations et des TSM sur la bonne gouvernance sont renforcées																		
2.3.1	Organisation des sessions de formation sur les principes coopératifs, la vie associative, rôles/attribution des élus et la mobilisation de fonds propres	FENOMa																	
2.4	R7 : Les capacités des organisations maraîchères pour la fourniture de services aux membres sont renforcées																		
2.4.1	Organisation de sessions de formation de formateurs sur le conseil de gestion aux OP (CdG OP) aux TSM et Maraîchers Relais	FUPRO																	
2.4.1.1	<i>Réalisation d'une auto diagnostic organisationnel et de fonctionnement préalable au montage des plans d'accompagnement et des outils d'aide à la gestion d'OP</i>	FUPRO																	
2.4.1.2	<i>Retraite d'élaboration/validation des plans d'accompagnement/modules de formation et d'adaptation des outils CdG OP d'aide à la gestion des coopératives/unions préalable à la formation des TSM et relais</i>	FUPRO																	

76

3.3.2	Appuyer l'organisation de vente groupée des produits et sous produits maraîchers	FUPRO																	
4	O4 : Veiller au dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière (semences, intrants, ventes institutionnelles, financement, assurance agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle, sécurisation foncière, environnement, normes et qualité des produits et sous produits maraîchers, genre, ...) est animé																		
4.1	R12 : Une stratégie d'accès aux intrants (engrais pesticides, ...) spécifiques homologués est opérationnelle dans la ZIP : élaboration d'un document de plaidoyer																		
4.1.1	Etude de caractérisation de la problématique d'approvisionnement et de distribution d'intrants spécifiques maraîchers (besoins, acteurs, infrastructures existantes, marchés, etc.)	PNOPPA																	
4.1.2	Organiser un atelier de validation de l'étude	PNOPPA																	
4.1.3	Organiser une retraite pour l'élaboration d'un plan de plaidoyer au regard des données de l'étude validée	PNOPPA																	
4.1.4	Atelier de validation du document de plaidoyer	PNOPPA																	
4.1.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	PNOPPA																	
4.2	R13 : Un plan de plaidoyer de production locale et de distribution des semences certifiées maraîchères est mis en œuvre	PNOPPA																	
4.2.2	Organisation de mini-ateliers départementaux sur la problématique semencière dans le maraîchage	PNOPPA																	

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition des rôles en lien avec les activités de terrain.

Code	Actions/Activités/Sous-activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA
1.1.1	Piloter la réalisation de l'étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin avec l'appui d'une assistance technique externe, et organiser l'atelier pour sa validation	Associé à l'étude	Pilotage de l'étude	Associé à l'étude	Suivi et associé à l'étude
1.1.2	Participer à la réalisation de la situation de référence de caractérisation et du niveau de structuration des autres familles d'acteurs (hors producteurs) et leur fonctionnement au niveau communal et départemental	Participation à l'étude	Participation à l'étude	Participation à l'étude	Préparation et conduite de l'étude (le cas échéant)
1.1.3	Participer à l'atelier de restitution et de validation de la situation de référence assorti d'une feuille de route pour l'organisation des AGC et AGE	Participation à l'atelier de validation	Participation à l'atelier de validation	Participation à l'atelier de validation	Préparation et conduite de la validation (le cas échéant)
1.1.4	Organiser des réunions de concertation et de sensibilisation des maraîchers dans les 27 communes de la ZIP pour la mise en place et/ou la dynamisation des UCCM et UDM et tables filières	Préparation et tenue des assemblées	Supervision	Participation aux assemblées	Supervision
1.1.5	Mettre en conformité les textes fondamentaux des UCCM et UDM: Retraite pour la relecture et la mise en conformité des textes par équipe mixte OP-DLROPEA	Préparation des dossiers et dépôt			

1.1.6	Organisation des AG constitutives ou de dynamisation des UCCM de la ZIP	Préparation et tenue des assemblées	Supervision	Participation aux assemblées	
1.1.7	Organisation des AG constitutives et/ou de dynamisation des UDM de la ZIP	Préparation et tenue des assemblées	Supervision	Participation aux assemblées	Supervision
1.1.8	Formalisation des 27 UCCM et 7 UDM créées: enregistrement/immatriculation	<i>Préparation des dossiers et dépôt</i>			
1.1.9	Elaborer les textes fondamentaux des organisations des autres familles de transformateurs et commerçants: Retraite pour l'élaboration des textes des autres familles d'acteurs (OP-CCIB/CNAB)	-	Organisation de la retraite d'élaboration des textes	-	Appui et participation à l'activité
1.1.10	Organisation des AG constitutives des collèges de transformateurs et de commerçants au niveau des 7 départements de la ZIP	-	Préparation et tenue des assemblées	-	Appui et participation à l'activité
1.1.11	Formalisation des 14 organisations créées: enregistrement/immatriculation	-	<i>Constitution et dépôt de dossiers d'immatriculation</i>	-	-
1.2.1	Réaliser un bilan diagnostic sur la création, la structuration et le fonctionnement de la table filière maraîchère (TFM) Mono-Couffo	-	<i>Préparation et lancement de l'activité bilan</i>	-	-

1.2.2	Atelier de partage et de capitalisation des résultats du diagnostic	-	<i>Préparation et réalisation de l'atelier</i>	-	
1.2.3	Elaborer les textes fondamentaux des tables filières départementales : Retraite pour l'élaboration des textes	-	Organisation de la retraite d'élaboration des textes	-	Appui et participation à l'activité
1.2.4	Organisation des AGC des 7 tables filière de la ZIP	-	Organisation de la retraite d'élaboration des textes	-	Appui et participation à l'activité
1.2.5	Elaborer le guide de fonctionnement et le manuel de procédures des TFM	-	<i>Recruter une personne ressource pour l'élaboration de projets de guide de fonctionnement et de manuel de procédures des TFM Retraite pour la validation du guide de fonctionnement et du manuel de procédures des TFM élaborés</i>	-	Appui à l'organisation de la retraite de validation
2.1.1	Organisation de deux sessions de formation de formateurs sur le conseil à l'exploitation familial (CEF), le conseil de gestion aux OP (CdG OP) et du conseil stratégique d'entreprise (CSE) aux maraîchers relais et aux TSM	-	<i>Réalisation d'un diagnostic d'exploitation préalable au montage des outils et des plans de renforcement de capacités en CEF Retraite d'élaboration des plans de formation, modules et d'adaptation des outils CEF d'aide à la décision Tenue de 2 sessions de formation des TSM et Relais maraîchers et autres cadres</i>	-	-

10

2.1.2	Sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'utilisation des fertilisants organiques la mise en place des brigades de surveillance phytosanitaire dans 27 communes de la ZIP	Préparation et organisation des assemblées	Participation aux assemblées et suivi	Suivi	Suivi
2.1.3	Former les acteurs sur la fabrication des fertilisants et pesticides organiques	Préparation et organisation des formations	Participation aux formations et suivi	Suivi	Suivi
2.2.1	Appui à la mise en place d'un dispositif paysan de production/distribution semencière	<i>Recensement des semenciers maraîchers dans les communes de la ZIP Organisation d'une séance de concertation et de diagnostic avec les maraîchers semenciers de la ZIP pour l'élaboration de leur plan de renforcement de capacités techniques et matérielles</i>	-	-	-
2.3.1	Organisation des sessions de formation sur les principes coopératifs, la vie associative, rôles/attributions des élus et la mobilisation de fonds propres	Recrutement consultant Préparation des formations	Appui à la sélection du consultant Appui à l'organisation des formations	Appui à la sélection du consultant	Appui à la sélection du consultant
2.4.1	Organisation de sessions de formation de formateurs sur le conseil de gestion aux OP (CdG OP) aux TSM et maraîchers relais	Appui à la sélection des coopératives pour l'organisation des sessions d'auto diagnostic Participation à la retraite	<i>Réalisation d'un auto diagnostic organisationnel et de fonctionnement préalable au montage des plans d'accompagnement et des outils d'aide à la gestion d'OP Retraite d'élaboration/validation des plans d'accompagnement/modules</i>	Appui à la sélection des coopératives pour l'organisation des sessions d'auto diagnostic -	-

Handwritten signature or mark in blue ink.

			<i>de formation et d'adaptation des outils CdG OP d'aide à la gestion des coopératives/unions préalable à la formation des TSM et relais</i>		
2.4.2	Organisation d'une visite d'échange de FeNOMa dans la sous région (notamment le Burkina Faso) pour partage d'expériences avec des organisations sœurs	<i>Préparation de la visite Sélection guide facilitateur terrain et appui élaboration d'un plan d'action de prise en compte des acquis de la visite</i>	Appui à la sélection du guide	Appui à la sélection du guide	Appui à la sélection du guide
2.5.1	Réaliser un diagnostic genre dans les CVA du maraîchage	<i>Participation à la validation</i>	<i>Participation à la validation</i>	<i>Appui à la sélection du consultant</i>	<i>Sélection consultant Organisation validation</i>
2.5.3	Elaborer un plan d'action genre du projet	Participation à l'atelier d'écriture du plan genre du projet	Participation à l'atelier d'écriture du plan genre du projet	Organisation de la retraite d'écriture du plan genre du projet Organisation atelier d'écriture du plan genre du projet	Participation à l'atelier d'écriture du plan genre du projet -
2.5.4	Former les femmes maraîchères sur le leadership féminin	-	-	Identification personne ressource Organisation sessions de formation	-
2.5.5	Organiser la journée internationale de la femme rurale	Participation Mobilisation des acteurs	Appui à la tenue de la journée	Préparation et organisation de la journée	Appui à la tenue de la journée
2.5.6	Sensibiliser les organisations des femmes maraîchères à adhérer aux ACFA de la ZIP	Mobilisation des acteurs Participation	Participation aux assemblées et suivi	Préparation et organisation des assemblées	Suivi
2.5.7	Organiser une visite d'échange au profit des femmes maraîchères sur la dynamique associative	Mobilisation des acteurs Appui à la sélection du guide	Appui à la sélection du guide	<i>Préparation de la visite Sélection guide facilitateur terrain et appui élaboration d'un plan d'action de prise</i>	Appui à la sélection du guide

				<i>en compte des acquis de la visite</i>	
3.1.1	Promouvoir la mise en place des entreprises de Service de Transformation et de commercialisation (ESOP/Coopératives de transformation)	Implication dans les sensibilisations Mobilisation des acteurs	<i>Sensibilisation des acteurs sur l'approche clusters de type ESOP</i> Appui à la mise en place des ESP	Implication dans les sensibilisations Mobilisation des acteurs	Appui aux sessions
3.2.1	Réaliser une étude diagnostique de la mise en marché des produits maraîchers et dérivés et la mise en relation des acteurs	Participation à l'étude	Participation à l'étude	Participation à l'étude	Implication dans la mission organisée par le projet Veille à la prise en compte des attentes des acteurs
3.2.2	Appuyer la connexion des acteurs au Système d'Information sur les Marchés en cours de mise en place par la FUPRO-ENABEL-ACMA2	Recensement des adhérents au service SIM	Connexion des adhérents au dispositif SIM	Recensement des adhérentes au service SIM	Appui et suivi du fonctionnement du dispositif SIM
3.2.3	Appuyer la mise en relation entre producteurs et grossistes	Mobilisation des acteurs Participation aux rencontres	Appui et participation aux rencontres	Mobilisation des acteurs Participation aux rencontres	<i>Organisation 2 rencontres entre les consommateurs des produits maraîchers (hôtels, garnison, cantines etc...) et les producteurs, et membres comités de vente</i>
3.3.1	Développer le mécanisme de warrantage adapté aux produits maraîchers	Mobilisation des acteurs Participation à la retraite Mise en œuvre feuille de route	<i>Préparation et organisation d'un atelier de partage des expériences réussies accompagné d'une feuille de route</i> <i>Mise en place feuille de route</i> <i>Sensibilisation des producteurs sur la vente groupée et l'agriculture contractuelle</i>	Mobilisation des acteurs Participation à la retraite Mise en œuvre feuille de route	Appui et suivi

7e

3.3.2	Appuyer l'organisation de vente groupée des produits et sous produits maraîchers	Participation aux réflexions sur les différentes variantes/options de mise en marché collective (ciblée le cas échéant par l'étude PADMAR)	Conduite des réflexions sur les différentes variantes/options de mise en marché collective (ciblée le cas échéant par l'étude PADMAR)	Appui aux séances	Appui aux séances
4.1.1	Etude de caractérisation de la problématique d'approvisionnement et de distribution d'intrants spécifiques maraîchers (besoins, acteurs, infrastructures existantes, marchés, etc.)	<i>Participation à la validation</i> <i>Mobilisation des acteurs</i>	<i>Participation à la validation</i>	<i>Participation à la validation</i> <i>Mobilisation des acteurs</i>	<i>Recrutement consultant</i> <i>Organisation de la validation</i>
4.1.3	Organiser une retraite pour l'élaboration d'un plan de plaidoyer au regard des données de l'étude validée	Participation à la retraite Mobilisation des acteurs	Participation à la retraite	Participation à la retraite Mobilisation des acteurs	Préparation et organisation de la retraite
4.1.4	Atelier de validation du document de plaidoyer	Participation à la validation Mobilisation des acteurs	Participation à la validation	Participation à la validation	Préparation et organisation de la validation du document
4.1.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	-	-	-	
4.2.2	Organisation de mini-ateliers départementaux sur la problématique semencière dans le maraîchage	Mobilisation des acteurs Participation aux ateliers départementaux	Participation aux ateliers départementaux	Mobilisation des acteurs Participation aux ateliers départementaux	Préparation et tenue des ateliers

f

4.2.3	Organisation d'une retraite pour l'élaboration du document de plaidoyer pour la mise en place d'un dispositif paysan de production semencière dans le maraîchage	Participation à la retraite Mobilisation des acteurs	Participation à la retraite	Participation à la retraite Mobilisation des acteurs	Préparation et organisation de la retraite
4.2.4	Validation du document de plaidoyer	Participation à la validation Mobilisation des acteurs	Participation à la validation	Participation à la validation	Préparation et organisation de la validation du document
4.2.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	Participation aux activités Mobilisation des acteurs -	Participation aux activités	Participation aux activités Mobilisation des acteurs -	Organisation des sessions de rencontres Mandatation des faitières membres pour des activités spécifiques
4.3.1	Vulgariser (en français facile et en 3 langues nationales) le contenu de la loi modificative 2017-15 modifiant et complétant le code foncier et domanial de 2013 : organisation d'assemblées communales de sensibilisation	Participation aux activités Mobilisation des acteurs -	Participation aux activités de sensibilisation	Participation aux activités Mobilisation des acteurs -	Préparation et tenue des assemblées
4.3.2	Informier et sensibiliser les maraîchers sur les outils de transaction foncière	Participation aux activités de sensibilisation Mobilisation des acteurs -	Participation aux activités de sensibilisation	Participation aux activités Mobilisation des acteurs -	Préparation et tenue des sessions de sensibilisation

10

ANNEXE 3 : Budget global estimatif par Objectif stratégique

Code	Actions/Activités/Sous-activités	Indicateurs	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA
1	OS1: Accompagner la structuration des acteurs de la filière maraîchère	7 Tables filières fonctionnelles à l'horizon 2023	21 052 500	50 643 750	1 966 250	2 186 250
1.1	R1: Les maraîchers sont structurés au niveau communal et départemental	27 Unions Communales des Coopératives de Maraîchers (UCCM) 07 Unions départementales des Maraîchers (UDM) structurées	21 052 500	23 127 500	1 966 250	771 250
1.1.1	Piloter la réalisation de l'étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin avec l'appui d'une assistance technique externe, et organiser l'atelier pour sa validation	1 rapport de l'étude diagnostique des OP 1 compte rendu de l'atelier de validation		21 195 000		
	<i>Réunion de cadrage avec le PADMAR et la consultante</i>			135 000		
	<i>Préparation de la méthodologie détaillée et des outils de collecte</i>			450 000		
	<i>Atelier de formation des enquêteurs aux outils de collecte</i>			1 870 000		
	<i>Prise en charge des enquêteurs</i>			13 200 000		
	<i>Dépouillement et analyse des données</i>			1 260 000		
	<i>Contributions à la rédaction des rapports provisoire et final</i>			540 000		
	<i>Organisation de l'atelier de validation de l'étude DIP OP maraîchage</i>			3 740 000		

1.1.2	Participer à la réalisation de la situation de référence de caractérisation et du niveau de structuration des autres familles d'acteurs (hors producteurs) et leur fonctionnement au niveau communal et départemental	1 rapport de situation de référence avec la cartographie sur le niveau de structuration des 3 familles d'acteurs 1 répertoire de chaque catégorie d'acteurs dans les 12 départements				
1.1.3	Participer à l'atelier de restitution et de validation de la situation de référence assorti d'une feuille de route pour l'organisation des AGC et AGE	1 atelier 1 Rapport avec une feuille de route harmonisée				
1.1.4	Organiser des réunions de concertation et de sensibilisation des maraîchers dans les 27 communes de la ZIP pour la mise en place et/ou la dynamisation des UCCM et UDM et tables filières	27 assemblées dans les Communes de la ZIP	2 310 000	386 250	420 000	386 250
	Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées (FeNOMa, FUPRO, ANaF, PNOPPA)		420 000	210 000	420 000	210 000
	Carburant pour 2 véhicules			56 250		56 250
	Location salle de réunion		675 000			
	Rafraichissement des participants		1 215 000			
	Prise en charge des CVA			120 000		120 000

1.1.5	Mettre en conformité les textes fondamentaux des UCCM et UDM: Retraite pour la relecture et la mise en conformité des textes par équipe mixte OP-DLROPEA	2 Textes types validés	740 000	140 000	140 000	140 000
	<i>Prise en charge personnes ressources à la retraite de relecture</i>		140 000	140 000	140 000	140 000
	<i>Prise en charge personnes ressources de l'administration à la retraite de relecture</i>		180 000			
	<i>Déplacement</i>		90 000			
	<i>Location salle</i>		150 000			
	<i>Prise en charge CVA</i>		180 000			
1.1.6	Organisation des AG constitutives ou de dynamisation des UCCM de la ZIP	27 UCCM et 7 UDM structurées	10 881 250	1 161 250	1 161 250	-
	<i>Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées FeNOMa, UDP-FUPRO, ANaF</i>		945 000	945 000	945 000	
	<i>Carburant pour 3 véhicules</i>		56 250	56 250	56 250	
	<i>Prise en charge des CVA</i>		160 000	160 000	160 000	
	<i>Repas des participants</i>		6 075 000			
	<i>Déplacement des participants</i>		2 430 000			

6

	<i>Location salle</i>		810 000			
	<i>Reprographie</i>		405 000			
1.1.7	Organisation des AG constitutives et/ou de dynamisation des UDM de la ZIP	27 UCCM et 7 UDM structurées	4 571 250	245 000	245 000	245 000
	<i>Prise en charge de l'équipe des responsables des structures impliquées FeNOMa, FUPRO et PNOPPA</i>		245 000	245 000	245 000	245 000
	<i>Carburant pour 1 véhicule</i>		56 250			
	<i>Prise en charge du CVA</i>		140 000			
	<i>Location salle de réunion</i>		350 000			
	<i>Repas des participants</i>		1 575 000			
	<i>Déplacement des participants</i>		2 100 000			
	<i>Reprographie</i>		105 000			
1.1.8	Formalisation des 27 UCCM et 7 UDM créées: enregistrement/immatriculation	34 dossiers	2 550 000			
	<i>Constitution et dépôt de dossiers d'immatriculation</i>		2 550 000			

76

1.2	R2: Les autres familles d'acteurs sont structurés au niveau départemental	7 collèges de transformateurs au niveau départemental 07 collèges de commerçants sont structurés au niveau départemental	-	13 100 000	-	585 000
1.1.9	Elaborer les textes fondamentaux des organisations des autres familles de transformateurs et commerçants: Retraite pour l'élaboration des textes des autres familles d'acteurs (OP-CCIB/CNAB)	2 Textes types validés	-	1 150 000	-	340 000
	<i>Prise en charge personnes ressources à l'atelier d'écriture et de validation des textes</i>			420 000		210 000
	<i>Prise en charge personnes ressources de l'administration à la retraite de relecture</i>			270 000		
	<i>Déplacement</i>			100 000		50 000
	<i>Location salle</i>			200 000		
	<i>Prise en charge CVA</i>			160 000		80 000
1.1.10	Organisation des AG constitutives des collèges de transformateurs et de commerçants au niveau des 7 départements de la ZIP	7 Organisations de la famille des commerçants structurées 7 Organisations de la famille des transformateurs structurées	-	10 900 000	-	245 000
	<i>Prise en charge de l'équipe de facilitation des 14 AGC dans la ZIP</i>			1 715 000		245 000
	<i>Carburant pour 500km/véhicule (4 véhicules: 2OP, 1DLROPEA, 1CCIB/CNAB)</i>			225 000		

X

	Prise en charge des CVA			700 000		
	Location salle			700 000		
	Repas des participants aux 14 AGC			3 150 000		
	Déplacement des participants			4 200 000		
	Reprographie			210 000		
1.1.11	Formalisation des 14 organisations créées: enregistrement/immatriculation	14 organisations enregistrées/ immatriculées	-	1 050 000	-	-
	Constitution et dépôt de dossiers d'immatriculation			1 050 000		
1.2	R2 : Les acteurs animent la vie de la filière dans chaque département	7 tables filières/cadres de concertation fonctionnel(le)s	-	14 416 250	-	830 000
1.2.1	Réaliser un bilan diagnostic sur la création, la structuration et le fonctionnement de la table filière maraîchère (TFM) Mono-Couffo	1 rapport de diagnostic	-	1 515 000	-	-
	Honoraires du Consultant			1125000		
	Perdiems			315000		
	Déplacement			50000		
	Communication			25000		
1.2.2	Atelier de partage et de capitalisation des résultats du diagnostic	1 schéma modèle de structuration et de fonctionnement de la TFM 1 feuille de route de la mise en place des nouvelles TFM départementales	-	2 225 000	-	-
	Prise en charge de 35 participants pendant 2 jours			1 225 000		

Handwritten mark

	Déplacement des participants			700000		
	Location salle			100000		
	Prise en charge CVA			200000		
1.2.3	Elaborer les textes fondamentaux des tables filières départementales : Retraite pour l'élaboration des textes	1 Texte type validé	-	1 150 000	-	340 000
	Prise en charge personnes ressources à l'atelier d'écriture et de validation des textes			420 000		210 000
	Prise en charge personnes ressources de l'administration à la retraite de relecture			270 000		
	Déplacement			100 000		50 000
	Location salle			200 000		
	Prise en charge CVA			160 000		80 000
1.2.4	Organisation des AGC des 7 tables filière de la ZIP	7 TFM constituées	-	7 421 250	-	490 000
	Prise en charge de l'équipe de facilitation des 7 AGC des TFM			490 000		490 000
				1 575 000		

Handwritten signature

	<i>Carburant pour 500km/véhicule (5 véhicules)</i>			281 250		
	<i>Prise en charge des CVA</i>			875 000		
	<i>Location salle</i>			350 000		
	<i>Repas des participants aux TAGC</i>			1 575 000		
	<i>Déplacement des participants</i>			2 100 000		
	<i>Reprographie</i>			175 000		
1.2.5	Elaborer le guide de fonctionnement et le manuel de procédures des TFM	1 guide de fonctionnement élaboré 1 manuel de procédures élaboré	-	2 105 000	-	-
1.2.5.1	Recruter une personne ressource pour l'élaboration de projets de guide de fonctionnement et de manuel de procédures des TFM	1 rapport de diagnostic	-	1 415 000	-	-
	<i>Honoraires du Consultant</i>			1 125 000		
	<i>Perdiems</i>			225 000		
	<i>Déplacement</i>			40 000		
	<i>Communication</i>			25 000		
1.2.5.2	Retraite pour la validation du guide de fonctionnement et du manuel de procédures des TFM élaborés		-	690 000	-	-

10

	<i>Prise en charge personnes ressources à la retraite</i>			385 000		
	<i>Prise en charge personnes ressources de l'administration à la retraite</i>			45 000		
	<i>Déplacement</i>			150 000		
	<i>Salle de réunion</i>			50 000		
	<i>Prise en charge CVA</i>			60 000		
2	OS2: Renforcer les capacités des acteurs et de leurs organisations	1 dispositif de renforcement de capacité en CEF et en CdG OP est opérationnel	80 924 148	34 859 313	54 322 125	4 843 563
2.1	R3: Les capacités techniques et de gestion d'exploitation maraîchère des acteurs, des maraîchers relais et des TSM sont renforcées	*27 plans communaux de renforcement capacités en CA dédié maraîchage disponibles *30% des maraîchers accompagnés ont amélioré leur revenu 10%	20 533 375	26 981 938	-	-

Handwritten mark

2.1.1	Organisation de deux sessions de formation de formateurs sur le conseil à l'exploitation familial (CEF), le conseil de gestion aux OP (CdG OP) et du conseil stratégique d'entreprise (CSE) aux maraîchers relais et aux TSM	1 plan d'accompagnement CEF des exploitations maraîchères par site de la ZIP élaboré 1 plan de formation des TSM et relais élaboré Modules avec des outils d'aide à la décision spécifiques aux exploitations maraîchères montés 58 personnes formées/session (TSM, MR, FTFM, cadres projets)	-	26 981 938	-	-
2.1.1.1	Réalisation d'un diagnostic d'exploitation préalable au montage des outils et des plans de renforcement de capacités en CEF		-	7 402 500		
	Pris en charge d'un binôme de personne ressource			5 670 000		
	Carburant véhicule			112 500		
	Prise en charge CVA			1 620 000		
2.1.1.2	Retraite d'élaboration des plans de formation, modules et d'adaptation des outils CEF d'aide à la décision		-	1 179 813		
	Prise en charge des personnes ressources			875 000		
	Location salle : 35000*5jours			175 000		
	Carburant pour véhicule			29 813		
	Prise en charge CVA			100 000		

Handwritten mark

2.1.1.3	Tenue de 2 sessions de formation des TSM et Relais maraîchers et autres cadres		-	18 399 625		
	Prise en charge de 58 participants pour 2 sessions			14 500 000		
	Forfait déplacement participants pour 2 sessions			1 160 000		
	Location de salle pour 2 sessions			1 200 000		
	Reprographie et autres supports: 5000*58*2			580 000		
	Prise en charge 2 formateurs pour 2 sessions			700 000		
	Carburant véhicule formateurs pour 2 sessions			59 625		
	Prise en charge CVA			200 000		
2.1.2	Sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'utilisation des fertilisants organiques la mise en place des brigades de surveillance phytosanitaire dans 27 communes de la ZIP	945 maraîchers dont 315 femmes	11 373 750			
	Location salle de formation		675 000,0			
	Prise en charge personnes ressources		2 430 000,0			
	Carburant pour 3 véhicules		168 750,0			
	Prise en charge 3 CVA		540 000,0			

10

	Repas aux participants		4 725 000,0			
	Supports		2 835 000,0			
2.1.3	Former les acteurs sur la fabrication des fertilisants et pesticides organiques	55 maraîchers dont 20 femmes formés	9 159 625			
	<i>Prise en charge des participants</i>		<i>6 875 000</i>			
	<i>Déplacement participants</i>		<i>550 000</i>			
	<i>Location de salle de formation pour 3 jours de formation en salle avant la pratique pour 2 sessions</i>		<i>300 000</i>			
	<i>Reprographie et autres supports</i>		<i>275 000</i>			
	<i>Prise en charge 2 formateurs</i>		<i>900 000</i>			
	<i>Carburant pour véhicule formateurs</i>		<i>59 625</i>			
	<i>Prise en charge CVA</i>		<i>200 000</i>			
2.2	R4: L'accès des acteurs maraîchers aux intrants de qualité est amélioré	1 mécanisme d'approvisionnement en intrants de qualité est mis en œuvre	1 184 813	-	-	-
2.2.1	Appui à la mise en place d'un dispositif paysan de production/distribution semencière	1 répertoire des semenciers maraîchers 1 feuille de route d'appui à la professionnalisation et à l'organisation des semenciers	1 184 813	-	-	-
2.2.1.1	Recensement des semenciers maraîchers dans les communes de la ZIP					

2.2.1.2	Organisation d'une séance de concertation et de diagnostic avec les maraîchers semenciers de la ZIP pour l'élaboration de leur plan de renforcement de capacités techniques et matérielles		1 184 813			
	Prise en charge des participants venant des 27 communes		675 000,0			
	Forfait déplacement		270 000,0			
	Location de salle: 50000*6jours		100 000,0			
	Prise en charge 2facilitateurs		70 000,0			
	Carburant pour véhicule		29 812,5			
	CVA: 20000*2nuitées		40 000,0			
2.3	R5: Les capacités des Elus des organisations et des TSM sur la bonne gouvernance sont renforcées	50% des CM, UCCM, et UDM disposent des outils de gouvernance	52 980 000	-	-	-
2.3.1	Organisation des sessions de formation sur les principes coopératifs, la vie associative, rôles/attributions des élus et la mobilisation de fonds propres	1 boîte à outils sur les bonnes pratiques de la vie association 5 sessions organisées 270 Elus formés dans la ZIP	52 980 000			
	Recrutement d'un consultant (rédaction et lancement avis, etc.)		100 000			
	Honoraires consultant		2 550 000			

9

	<i>Frais de mission consultant</i>		1 350 000			
	<i>Frais de déplacement consultant</i>		350 000			
	<i>Prise en charge des participants</i>		40 500 000			
	<i>Déplacement participants</i>		4 050 000			
	<i>Location salle de formation</i>		3 000 000			
	<i>Reprographie</i>		1 080 000			
2.4	R6: Les capacités des organisations maraîchères pour la fourniture de services aux membres sont renforcées	*1 répertoire de services aux membres est disponible *20% des organisations ont structuré au moins 1 service aux membres	6 012 210	7 663 625	-	-
2.4.1	Organisation de sessions de formation de formateurs sur le conseil de gestion aux OP (CdG OP) aux TSM et maraîchers relais		-	7 663 625	-	-
2.4.1.1	Réalisation d'un auto diagnostic organisationnel et de fonctionnement préalable au montage des plans d'accompagnement et des outils d'aide à la gestion d'OP	1 échantillon de 54 coopératives dans la ZIP auto évaluées 27 UCCM de la ZIP se sont autoévaluées 7 UDP se sont auto évaluées	-	6 744 000		
	<i>Location salle de formation</i>			1 350 000		

7/2

	<i>Prise en charge personne ressource</i>			945 000		
				245 000		
	<i>Carburant pour 4 vehicules</i>			180 000		
	<i>Prise en charge 4 CVA</i>			540 000		
				140 000		
	<i>Repas aux participants</i>			3 080 000		
	<i>Reprographie</i>			264 000		
2.4.1.2	<i>Retraite d'élaboration/validation des plans d'accompagnement/modules de formation et d'adaptation des outils CdG OP d'aide à la gestion des coopératives/unions préalable à la formation des TSM et relais</i>			919 625		

X

	Prise en charge des personnes ressources					
	Location salle					
	Carburant pour 2 véhicules					
	Prise en charge CVA					
2.4.2	Organisation d'une visite d'échange de FeNOMa dans la sous-région (notamment le Burkina Faso) pour partage d'expériences avec des organisations sœurs		6 012 210			
	<i>Préparation de la visite</i>		<i>225 000</i>			
	<i>Location bus</i>		<i>900 000</i>			
	<i>Prise en charge (hors territoire) des 15 participants</i>		<i>3 750 000</i>			
	<i>Carburant (4700km pour 18L/100km)</i>		<i>537 210</i>			
	<i>Guide facilitateur terrain et appui élaboration d'un plan d'action de prise en compte des acquis de la visite</i>		<i>600 000</i>			
2.5	R7: Le genre est pris en compte dans les interventions du projet	40% de femmes sont prises en compte	213 750	213 750	54 322 125	4 843 563

70

2.5.1	Réaliser un diagnostic genre dans les CVA du maraîchage	2 rapport de diagnostic	-	-	-	2 375 000
	<i>Honoraires du Consultant</i>					<i>1 575 000</i>
	<i>Perdiems</i>					<i>450 000</i>
	<i>Déplacement</i>					<i>250 000</i>
	<i>Communication</i>					<i>100 000</i>
2.5.2	Organiser un atelier de validation de l'étude genre	1 rapport de l'atelier 1 feuille de route élaborée	-	-	-	2 254 813
	<i>Prise en charge de 35 participants pendant 2 jours</i>					<i>1 225 000</i>
	<i>Déplacement des participants</i>					<i>700 000</i>
	<i>Location salle</i>					<i>100 000</i>
	<i>Carburant véhicule</i>					<i>29 813</i>
	<i>Prise en charge CVA</i>					<i>200 000</i>
2.5.3	Elaborer un plan d'action genre du projet	1 plan d'action genre disponible	-	-	3 464 625	-

6

2.5.3.1	Retraite d'écriture du plan genre		-	-	1 114 625	-
	Prise en charge des personnes ressources				735 000	
	Location salle				200 000	
	Carburant pour 2 véhicules				59 625	
	Prise en charge CVA				120 000	
2.5.3.2	Validation du plan genre élaboré		-	-	2 350 000	-
	<i>Prise en charge de 30 participants pendant 2 jours</i>				<i>875 000</i>	
	<i>Prise en charge de 10 cadres</i>				<i>450 000</i>	
	<i>Déplacement des participants</i>				<i>375 000</i>	
	<i>Prise en charge CVA</i>				<i>200 000</i>	
	<i>Carburant véhicules 10 cadres</i>				<i>250 000</i>	
	<i>Location salle</i>				<i>100 000</i>	
	Reprographie				100 000	

g

2.5.4	Former les femmes maraîchères sur le leadership féminin	270 femmes formées dans les 27 communes	-	-	23 905 000	-
	<i>Recrutement d'un consultant (rédaction et lancement avis, etc.)</i>				100 000	
	<i>Honoraires consultant</i>				1 800 000	
	<i>Frais de mission consultant</i>				675 000	
	<i>Frais de déplacement consultant</i>				350 000	
	<i>Prise en charge des participants</i>				16 200 000	
	<i>Déplacement des participantes</i>				2 700 000	
	<i>Location salle de formation</i>				1 000 000	
	<i>Reprographie</i>				1 080 000	
2.5.5	Organiser la journée internationale de la femme rurale	135 personnes dont 108 femmes impliquées	213 750	213 750	11 688 750	213 750
	<i>Location de salle</i>				450 000	
	<i>Prise en charge de 3 conférenciers sur 2 jours</i>				270 000	
	<i>Déplacement des conférenciers</i>				90 000	
	<i>Prise en charge pour 135 participantes</i>				6 750 000	

19

	Déplacement des 135 personnes				2 025 000	
	Mise en place de 10 stands d'exposition				1 050 000	
	Prise en charge de 10 responsables des faïtières (2 FENOMA, 2 FUPRO, 2 PNOPPA, 4 ANaF) pour 2 nuitées		140 000	140 000	280 000	140 000
	Carburant véhicules faïtières		33 750	33 750	33 750	33 750
	Prise en charge pour 4CVA		40 000	40 000	40 000	40 000
	Couverture Télévision				500 000	
	Couverture 2 journaux écrits				200 000	
2.5.6	Sensibiliser les organisations des femmes maraîchères à adhérer aux ACFA de la ZIP	2 organisations de femmes par commune adhérent aux ACFA	-	-	11 373 750	
	Location salle de formation				675 000,0	
	Prise en charge personnes ressources				2 430 000,0	
	Carburant pour 3 véhicules				168 750,0	
	Prise en charge 3 CVA				540 000,0	
	Repas aux participants				4 725 000,0	
	Supports				2 835 000,0	
2.5.7	Organiser une visite d'échange au profit des femmes maraîchères sur la dynamique associative	1 visite organisée 54 femmes impliquées	-	-	3 890 000	-

10

	Location de 2 bus de 30 places				800 000	
	Prise en charge des participantes à la visite				2 160 000	
	Déplacement des participantes au lieu de regroupement				540 000	
	Prise en charge 2 Elues ANaF				140 000	
	Guide facilitateur ACFA et élaboration plan d'action pour la prise en compte des acquis de la visite				250 000	
3	OS3: Faciliter l'accès au marché des produits et sous produits maraîchers	Augmentation de volumes commercialisés	-	25 946 313	-	7 089 625
3.1	R8: Des clusters maraîchers sont promus dans la ZIP	02 mécanismes de clusters maraîchers facilités	-	11 373 750	-	-
3.1.1	Promouvoir la mise en place des entreprises de Service de Transformation et de commercialisation (ESOP/Coopératives de transformation)	1 guide de l'approche clusters partagé 2 ESOP mis en place		11 373 750		
3.1.1.1	Sensibilisation des acteurs sur l'approche clusters de type ESOP		-	11 373 750	-	-
	Location salle de formation			675 000,0		

Handwritten signature or mark in blue ink.

	<i>Prise en charge personnes ressources</i>				2 430 000,0	
	<i>Carburant pour 3 vehicules</i>				168 750,0	
	<i>Prise en charge 3 CVA</i>				540 000,0	
	<i>Repas aux participants</i>				4 725 000,0	
	<i>Supports</i>				2 835 000,0	
3.2	R9: Des liens d'affaires entre maraichers et autres acteurs économiques de la filière sont facilités	30 liens d'affaires facilités		-	-	7 089 625
3.2.1	Réaliser une étude diagnostique de la mise en marché des produits maraichers et dérivés et la mise en relation des acteurs	Un document de stratégie de mise en marché (collective) des produits et sous produits maraichers				
3.2.2	Appuyer la connexion des acteurs au Système d'Information sur les Marchés en cours de mise en place par la FUPRO-ENABEL-ACMA2					
3.2.3	Appuyer la mise en relation entre producteurs et grossistes	2 rencontres organisées		-	-	7 089 625
3.2.3.1	Organisation 2 rencontres entre les consommateurs des produits maraichers (hôtels, garnison, cantines etc...) et les producteurs, et membres comités de vente			-	-	7 089 625

70

	<i>Prise en charge des acteurs maraîchers pour 2 rencontres</i>					4 200 000
	<i>Déplacement 60 acteurs pour 2 rencontres</i>					2 400 000
	<i>Location salle et fournitures</i>					300 000
	<i>Prise en charge facilitateur</i>					90 000
	<i>Carburant facilitateur pour 2 rencontres</i>					59 625
	<i>Prise en charge CVA</i>					40 000
3.3	R10: Les capacités des acteurs sur la mise en marché groupé de produits et sous produits maraîchers sont renforcées	27 comité communaux de vente groupée opérationnels	-	14 572 563	-	-
3.3.1	Développer le mécanisme de warrantage adapté aux produits maraîchers	2 mécanismes de warrantage adaptés aux produits maraîchers mis en place 4 sites touchés	-	14 572 563	-	-
3.3.1.1	<i>Sensibilisation des acteurs et des SFD sur le mécanisme de warrantage de produits maraîchers: organisation d'un atelier de partage des expériences réussies accompagné d'une feuille de route</i>		-	4 358 688	-	-
	<i>Location salle</i>			<i>300 000</i>		
	<i>Prise en charge facilitateur</i>			<i>90 000</i>		
	<i>Carburant</i>			<i>29 813</i>		
	<i>Prise en charge CVA</i>			<i>40 000</i>		

	<i>Prise en charge participants</i>			2 520 000		
	<i>Déplacement participants</i>			540 000		
	<i>Prise en charge cadres de l'administration</i>			540 000		
	<i>Déplacement cadres de l'administration</i>			178 875		
	<i>Reprographie et autres logistiques</i>			120 000		
3.3.1.2	<i>Sensibilisation des producteurs sur la vente groupée et l'agriculture contractuelle</i>		-	10 213 875	-	-
	<i>Location salle dans 27 communes</i>			675 000		
	<i>Prise en charge personne ressource</i>			1 350 000		
	<i>Carburant pour personne ressource</i>			88 875		
	<i>CVA</i>			540 000		
	<i>Repas aux participants</i>			4 725 000		
	<i>Supports</i>			2 835 000		
3.3.2	<i>Appuyer l'organisation de vente groupée des produits et sous produits maraîchers</i>	PM				

4	OS4: Veiller au dialogue politique sur les thématiques prioritaires de la filière (semences, intrants, ventes institutionnelles, financement, assurance agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle, sécurisation foncière, environnement, normes et qualité des produits et sous produits maraîchers, genre, ...)	2 documents de plans de plaidoyer rédigés et opérationnels	-	-	-	36 044 313
4.1	R11: Une stratégie d'accès aux intrants (engrais pesticides, ...) spécifiques homologués est opérationnelle dans la ZIP : élaboration d'un document de plaidoyer	1 document de stratégie est disponible et mise en œuvre	-	-	-	8 918 875
4.1.1	Etude de caractérisation de la problématique d'approvisionnement et de distribution d'intrants spécifiques maraîchers (besoins, acteurs, infrastructures existantes, marchés, etc.)	1 rapport	-	-	-	2 375 000
	<i>Honoraires du Consultant</i>					1 575 000
	<i>Perdiems</i>					450 000
	<i>Déplacement</i>					250 000
	<i>Communication</i>					100 000
4.1.2	Organiser un atelier de validation de l'étude	1 rapport de l'atelier 1 feuille de route élaborée	-	-	-	2 254 813

Je

	<i>Prise en charge de 35 participants pendant 2 jours</i>					1 225 000
	<i>Déplacement des participants</i>					700 000
	<i>Location salle</i>					100 000
	<i>Carburant véhicule</i>					29 813
	<i>Prise en charge CVA</i>					200 000
4.1.3	Organiser une retraite pour l'élaboration d'un plan de plaidoyer au regard des données de l'étude validée	1 plan de plaidoyer	-	-	-	2 179 063
	<i>Prise en charge d'une équipe personnes ressource en rédaction de plan de plaidoyer pour accompagner le processus au regard des résultats de l'étude validée</i>					540 000
	<i>Prise en charge des participants des faitières</i>					840 000
	<i>Carburant pour 5 véhicules</i>					149 063
	<i>Location de salle</i>					250 000
	<i>Prise en charge CVA</i>					400 000
4.1.4	Atelier de validation du document de plaidoyer	1 proposition de mécanisme disponible	-	-	-	2 110 000

70

	<i>Prise en charge de 30 participants pendant 2 jours</i>					1 050 000
	<i>Déplacement des participants</i>					600 000
	<i>Prise en charge de l'équipe de personnes ressources pour la facilitation de l'atelier</i>					135 000
	<i>Déplacement de l'équipe de personnes ressources</i>					25 000
	<i>Location salle</i>					100 000
	<i>Reprographie</i>					100 000
	<i>Prise en charge CVA</i>					100 000
4.1.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	1 plan de plaidoyer mis en œuvre	-	-	-	
4.2	R12: Un plan de plaidoyer de production locale et de distribution des semences certifiées maraîchères est mis en œuvre	1 plan de plaidoyer est disponible et mis en œuvre	-	-	-	7 689 063
4.2.2	Organisation de mini-ateliers départementaux sur la problématique semencière dans le maraîchage	1 document synthèse de caractérisation de l'état des lieux sur la production/distribution de semences maraîchères	-	-	-	3 400 000

76

	<i>Pris en charge de l'équipe de personnes ressources pour la facilitation des mini-ateliers</i>					945 000
	<i>Repas + Déplacement des participants de leurs localités au chef lieu du département</i>					1 400 000
	<i>Déplacement personnes ressource</i>					75 000
	<i>Location salle</i>					840 000
	<i>Prise en charge CVA</i>					140 000
4.2.3	Organisation d'une retraite pour l'élaboration du document de plaidoyer pour la mise en place d'un dispositif paysan de production semencière dans le maraîchage	1 plan de plaidoyer sur une proposition de mécanisme	-	-	-	2 179 063
	<i>Prise en charge d'une équipe personnes ressource en rédaction de plan de plaidoyer pour accompagner le processus au regard des résultats des mini ateliers</i>					540 000
	<i>Prise en charge des participants des faitières</i>					840 000
	<i>Carburant pour 5 véhicules</i>					149 063
	<i>Location de salle</i>					250 000
	<i>Prise en charge CVA</i>					400 000

6

4.2.4	Validation du document de plaidoyer	1 plan de plaidoyer sur une proposition de mécanisme disponible	-	-	-	2 110 000
	<i>Prise en charge de 30 participants pendant 2 jours</i>					<i>1 050 000</i>
	<i>Déplacement des participants</i>					<i>600 000</i>
	<i>Prise en charge de l'équipe de personnes ressources pour la facilitation de l'atelier</i>					<i>135 000</i>
	<i>Déplacement de l'équipe de personnes ressources</i>					<i>25 000</i>
	<i>Location salle</i>					<i>100 000</i>
	<i>Reprographie</i>					<i>100 000</i>
	<i>Prise en charge CVA</i>					<i>100 000</i>
4.2.5	Mettre en œuvre le plan de plaidoyer	1 plan de plaidoyer mis en œuvre	-	-	-	
4.3	R13: La sécurisation foncière des sites maraîchers de la ZIP est assurée	7 communes touchées par la vulgarisation des nouveaux textes	-	-	-	19 436 375

4.3.1	Vulgariser (en français facile et en 3 langues nationales) le contenu de la loi modificative 2017-15 modifiant et complétant le code foncier et domanial de 2013: organisation d'assemblées communales de sensibilisation	4 documents traduits 1000 exemplaires produits	-	-	-	10 213 875
	<i>Location salle dans 27 communes</i>					<i>675 000</i>
	<i>Prise en charge personne ressource</i>					<i>1 350 000</i>
	<i>Carburant pour personne ressource</i>					<i>88 875</i>
	<i>CVA</i>					<i>540 000</i>
	<i>Repas aux participants</i>					<i>4 725 000</i>
	<i>Reprographie</i>					<i>2 835 000</i>
4.3.2	Informers et sensibiliser les maraichers sur les outils de transaction foncière	1700 maraichers touchés dont 700 femmes	-	-	-	9 222 500
	<i>Repas + Déplacement des participants</i>					<i>8 400 000</i>
	<i>Prise en charge de l'équipe de personnes ressources pour la facilitation des séances de vulgarisation</i>					<i>135 000</i>
	<i>Déplacement de l'équipe de personnes ressources</i>					<i>100 000</i>
	<i>Location salle</i>					<i>350 000</i>

10

	Reprographie					87 500
	Prise en charge du CVA					150 000
TOTAL OPERATIONNEL			101 976 648	111 449 376	56 288 375	50 163 751
5	Assurer l'appui institutionnel aux OP partenaires		25 521 500	3 886 500	2 686 500	2 686 500
5.1	Prise en charge mission d'appui technique aux activités et suivi appui conseil aux UDM et UCCM par le chargé de programme de FeNOMa et les points focaux de FUPRO, ANaF, PNOPPA		900 000,0	900 000,0	900 000	900 000
5.2	Carburant pour 4 véhicules en mission		1 066 500,0	1 066 500,0	1 066 500	1 066 500
5.3	Prise en charge 4 CVA		720 000,0	720 000,0	720 000	720 000
5.4	Mission d'appui comptable de la FUPRO aux UDM/FeNOMa			600 000		
5.5	Mission d'appui de la FUPRO à la gestion du secrétariat aux UDM/FeNOMa			600 000		
5.6	2 Packs informatiques (1ordinateur+imprimante + accessoires)		960 000,0			
5.7	Mission de supervision mensuelle des chargés de programme UDM		6 300 000,0			

6

5.8	Achat motos de supervision aux chargés de programme des UDM		8 400 000,0			
5.9	Carburant et entretien motos (UDM)		2 520 000			
5.10	Achat portatifs aux chargés de programme des UDM		3 360 000			
5.11	Achat router Internet (UDM)		525 000,0			
5.12	Forfait crédit internet (UDM)		175 000,0			
5.13	Appareil photo numérique		595 000,0			
5.14	Appui institutionnel aux tables filières Mono et Couffo					
6	Assurer la gestion du partenariat		7 393 365	6 572 806	4 195 186	4 404 463
6.1	Formation des OP partenaires sur le guide de capitalisation mis au point par le FIDA	4 faïtières partenaires formées	210 000,0	210 000	210 000	210 000
			45 000	45 000	45 000	45 000
						150 000
						48 000
6.2	Rencontres semestrielles pour l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action	2 réunions				240 000
						200 000
7	Frais de gestion du projet aux OP (7% du coût des activités)		7 138 365	7 801 456	3 940 186	3 511 463
TOTAL GENERAL			142 029 878	129 710 138	67 110 247	60 766 177

Handwritten mark

ANNEXE 4 : Budget global estimatif et chronogramme d'exécution par Tranche de décaissement

4a) Activités et budget pour la Tranche 1

Code	Activités Tranche 1 Actions/Activités/Sous-activités	Budget Tranche 1					Chronogramme Tranche 1											
		FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	TOTAL	N	D	J	F	M	A	M	J	J _t	A	S	O
1.1.1	Piloter la réalisation de l'étude diagnostique (DIP) des OP maraîchage au Bénin avec l'appui d'une assistance technique externe, et organiser l'atelier pour sa validation		21 195 000			21 195 000												
1.1.4	Organiser des réunions de concertation et de sensibilisation des maraîchers dans les 27 communes de la ZIP pour la mise en place et/ou la dynamisation des UCCM et UDM et tables filières	2 310 000	386 250	420 000	386 250	3 502 500												
1.1.5	Mettre en conformité les textes fondamentaux des UCCM et UDM: Retraite pour la relecture et la mise en conformité des textes par équipe mixte OP-DLROPEA	740 000	140 000	140 000	140 000	1 160 000												
1.1.6	Organisation des AG constitutives ou de dynamisation des UCCM de la ZIP	10 881 250	1 161 250	1 161 250	-	13 203 750												
1.1.7	Organisation des AG constitutives et/ou de dynamisation des UDM de la ZIP	4 571 250	245 000	245 000	245 000	5 306 250												
1.1.9	Elaborer les textes fondamentaux des organisations des autres familles de transformateurs et commerçants: Retraite pour l'élaboration des textes des autres familles d'acteurs (OP-CCIB/CNAB)	-	1 150 000	-	340 000	1 490 000												
1.2.1	Réaliser un bilan diagnostic sur la création, la structuration et le fonctionnement de la table filière maraîchère (TFM) Mono-Couffo	-	1 515 000	-	-	1 515 000												

Xp

2.1.1	Organisation de deux sessions de formation de formateurs sur le conseil à l'exploitation familial (CEF), le conseil de gestion aux OP (CdG OP) et du conseil stratégique d'entreprise (CSE) aux maraîchers relais et aux TSM		26 981 938			26 981 938												
2.1.2	Sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'utilisation des fertilisants organiques la mise en place des brigades de surveillance phytosanitaire dans 27 communes de la ZIP	11 373 750				11 373 750												
2.4.1	Organisation de sessions de formation de formateurs sur le conseil de gestion aux OP (CdG OP) aux TSM et maraîchers relais	-	7 663 625	-	-	7 663 625												
2.5.1	Réaliser un diagnostic genre dans les CVA du maraîchage	-	-	-	2 375 000	2 375 000												
2.5.2	Organiser un atelier de validation de l'étude genre				2 254 813	2 254 813												
2.5.3	Elaborer un plan d'action genre du projet	-	-	3 464 625	-	3 464 625												
3.2.3	Appuyer la mise en relation entre producteurs et grossistes	-	-	-	7 089 625	7 089 625												
4.1.1	Etude de caractérisation de la problématique d'approvisionnement et de distribution d'intrants spécifiques maraîchers (besoins, acteurs, infrastructures existantes, marchés, etc.)	-	-	-	2 375 000	2 375 000												
4.1.2	Organiser un atelier de validation de l'étude				2 254 813	2 254 813												
4.1.3	Organiser une retraite pour l'élaboration d'un plan de plaidoyer au regard des données de l'étude validée	-	-	-	2 179 063	2 179 063												
4.1.4	Atelier de validation du document de plaidoyer	-	-	-	2 110 000	2 110 000												
4.3.1	Vulgariser (en français facile et en 3 langues nationales) le contenu de la loi modificative 2017-15 modifiant et complétant le code foncier et domanial de 2013: organisation d'assemblées communales de sensibilisation				10 213 875	10 213 875												

Handwritten signature or mark in blue ink.

	sous total activités	29 876 250	60 438 063	5 430 875	31 963 439	127 708 627													
5	Assurer l'appui institutionnel aux OP partenaires	25 521 500	3 886 500	2 686 500	2 686 500	34 781 000													
6	Assurer la gestion du partenariat	7 393 365	6 572 806	4 195 186	4 404 463	22 565 820													
7	Frais de gestion du projet aux OP (7% du coût des activités)	2 091 338	4 230 664	380 161	2 237 441	8 939 604													
	TOTAL Tranche 1	64 882 453	75 128 033	12 692 722	41 291 843	193 995 051													
					Total Convention	399 616 442													
					% Tranche 1	49%													

70

4b) Activités et budget pour la Tranche 2

Code	Activités Tranche 2 Actions/Activités	Budget Tranche 2					Chronogramme Tranche 2											
		FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	TOTAL	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O
1.1.8	Formalisation des 27 UCCM et 7 UDM créées: enregistrement/immatriculation	2 550 000				2 550 000												
1.1.10	Organisation des AG constitutives des collèges de transformateurs et de commerçants au niveau des 7 départements de la ZIP		10 900 000		245 000	11 145 000												
1.1.11	Formalisation des 14 organisations créées: enregistrement/immatriculation		1 050 000			1 050 000												
1.2.2	Atelier de partage et de capitalisation des résultats du diagnostic		2 225 000			2 225 000												
1.2.3	Elaborer les textes fondamentaux des tables filières départementales : Retraite pour l'élaboration des textes	-	1 150 000	-	340 000	1 490 000												
2.1.3	Former les acteurs sur la fabrication des fertilisants et pesticides organiques	9 159 625				9 159 625												
2.2.1	Appui à la mise en place d'un dispositif paysan de production/distribution semencière	1 184 813				1 184 813												
2.3.1	Organisation des sessions de formation sur les principes coopératifs, la vie associative, rôles/attributions des élus et la mobilisation de fonds propres	52 980 000				52 980 000												
2.4.2	Organisation d'une visite d'échange de FeNOMa dans la sous-région (notamment le Burkina Faso) pour partage d'expériences avec des organisations sœurs	6 012 210				6 012 210												
2.5.4	Former les femmes maraîchères sur le leadership féminin			23 905 000		23 905 000												
2.5.6	Sensibiliser les organisations des femmes maraîchères à adhérer aux ACFA de la ZIP	-	-	11 373 750		11 373 750												

Handwritten signature or mark

4c) Activités et budget pour la Tranche 3

Activités Tranche 3		Budget Tranche 3					Chronogramme Tranche 3											
Code	Actions/Activités	FENOMA	FUPRO	ANAF	PNOPPA	TOTAL	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O
1.2.4	Organisation des AGC des 7 tables filière de la ZIP	-	7 421 250	-	490 000	7 911 250												
1.2.5	Elaborer le guide de fonctionnement et le manuel de procédures des TFM		2 105 000			2 105 000												
2.5.5	Organiser la journée internationale de la femme rurale	213 750	213 750	11 688 750	213 750	12 330 000												
2.5.7	Organiser une visite d'échange au profit des femmes maraîchères sur la dynamique associative			3 890 000		3 890 000												
3.1.1	Promouvoir la mise en place des entreprises de Service de Transformation et de commercialisation (ESOP/Coopératives de transformation)		11 373 750			11 373 750												
sous total des activités		213 750	21 113 750	15 578 750	703 750	37 610 000												
7	<i>Frais de gestion du projet aux OP (7% du coût des activités)</i>	14 963	1 477 963	1 090 513	49 263	2 632 700												
TOTAL Tranche 3		228 713	22 591 713	16 669 263	753 013	40 242 700												
						Total Convention	399 616 442											
						% Tranche 3	10%											

Handwritten mark